

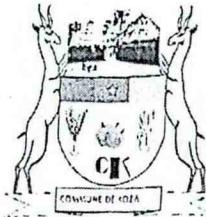
REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION  
TERRITORIALE ET DE LA  
DECENTRALISATION

REGION DE L'EXTREME

DEPARTEMENT DE LA MAYO-TSANAGA

COMMUNE DE KOZA



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL  
ADMINISTRATION AND  
DECENTRALISATION

FAR-NORD REGION

MAYO-TSANAGA DIVISION

KOZA'S COUNCIL

## ADDITIF N° 01/A/C-KOZ/CIPM/SIGAMP/2025

### AVIS DE CONSULTATION N° 15/DCO/PROLOG/COMMUNE DE KOZA /SIGAMP/2025 DU 17 OCTOBRE 2025, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE D'OIGNON A GUIDEMBECK DANS LA COMMUNE DE KOZA

Le Maire de la Commune de Koza (Maître d'Ouvrage), informe les entreprises intéressées par le présent avis

#### QU'AU LIEU DE :

##### Dépôt de dossier

22. L'heure et la date limites pour la soumission des Cotations est le 07/11/2025 à 10 heures.
23. L'adresse pour la soumission des Cotations est la suivante :
24. L'adresse pour la soumission des Cotations est la suivante :

Attention : Monsieur le Maire de la Commune de Koza

Adresse : Secrétariat Général de la commune

Ville : Koza

Code postal : BP : 30 Koza

#### Ouverture des plis des Cotations

25. Les Cotations seront ouvertes par les représentants du Maître d'Ouvrage immédiatement après l'heure et la date limites pour la remise des Cotations. soit le 07/11/2025 à 11heures dans la salle de délibération de la commune.

#### LIRE :

##### Dépôt de dossier

22. L'heure et la date limites de dépôts de dossier pour la soumission des Cotations est le 18/11/2025 à 10 heures.
23. L'adresse pour la soumission des Cotations est la suivante :
24. L'adresse pour la soumission des Cotations est la suivante :
- Attention : Monsieur le Maire de la Commune de Koza  
Adresse : Secrétariat Général de la commune  
Ville : Koza  
Code postal : BP : 30 Koza

Ouverture des plis de Cotations

25. Les Cotations seront ouvertes par les représentants du Maître d'Ouvrage immédiatement après l'heure et la date limites pour la remise des Cotations. soit le 18/11/2025 à 11heures dans la salle de délibération de la commune.



Ampliations :

- ARMP
- COORDO-PROLOC
- DDMINMAP/MT
- PRESIDENT/CIPM/KOZA
- AFFICHAGE
- ARCHIVES/CHRONOS